



FF
Danse.

LE CERTIFICAT FÉDÉRAL D'INSTRUCTEUR DE DANSE (CFID2)

OBJECTIFS

Ce diplôme est destiné aux licenciés ayant validé le niveau d'Initiateur fédéral (CFID 1) et souhaitant obtenir un niveau supérieur de qualification ainsi qu'une reconnaissance de leurs compétences d'instructeur.

MODULES

La formation au CFID 2 est construite en huit modules de 8 ou 16 heures, répartis sur six week-ends, soit un total de 96 heures.

Une session complète de formation au CFID 2 dure entre un an et demi et deux ans.

Au choix, vous pouvez suivre la formation complète ou accéder au module que vous souhaitez en candidat libre, en fonction des thématiques proposées.

Vous trouverez la liste des modules et de leurs programmes en téléchargement sur le site, onglet "Se former", rubrique " Je me forme".

CERTIFICATION

Cette formation est sanctionnée par une certification de la FFDanse.

ÉPREUVES DE CERTIFICATION

Trois épreuves constituent la certification du CFID 2 :

- un QCM à la fin de chaque module
- un dossier pédagogique à présenter devant un jury
- une vidéo d'une vingtaine de minutes, présentant un cours reprenant les principes vus en formation, à envoyer avant la présentation de votre dossier pédagogique.

EXIGENCES CERTIFICATIVES

Pour valider votre certification, vous devrez satisfaire à un positionnement technique, de niveau supérieur au CFID 1.

Afin de contrôler vos compétences et connaissances techniques, il est demandé de joindre une vidéo à votre dossier d'inscription comprenant deux chorégraphies dans votre discipline nous permettant d'évaluer votre niveau technique, ainsi qu'une brève présentation de vos motivations et de votre projet pédagogique nécessitant le passage de cette formation.

Des programmes de préparation sont fournis et présentent les connaissances et compétences techniques à posséder dans chaque discipline.

Les programmes de préparation de ces épreuves sont disponibles sur l'Extranet fédéral, rubrique "Boîte à Outils", puis "Formation".

Tout comme les épreuves de positionnement du CFID 1, vous serez évalué individuellement. Le planning des passages vous sera envoyé lors de votre inscription.

Pour préparer cet examen, la FFDanse propose des stages de préparation au Positionnement, dont vous retrouverez la liste dans notre catalogue de formation.



LE CERTIFICAT FÉDÉRAL D'INSTRUCTEUR DE DANSE (CFID2)

INSCRIPTIONS

Pour vous inscrire, envoyer votre dossier d'inscription au Service Formation, par mail à formation@ffdanse.fr ou par voie postale :

Adresse postale : 20, rue Saint Lazare 75009 Paris

Vous trouverez le dossier d'inscription en téléchargement sur votre espace licencié, rubrique "Boîte à Outils", puis "Formation".

 La date limite d'inscription pour chaque session de formation est fixée à deux semaines avant le début de la formation.

CONDITIONS D'ADMISSION

Tout candidat titulaire du CFID 1, obtenu en présentiel ou en Reconnaissance d'Acquis d'Expérience (RAE), pourra entrer en formation. Il devra produire une attestation de sa structure justifiant d'un minimum d'un an d'enseignement.

Contrôle des connaissances techniques :

Contrairement au CFID 1, aucun examen technique (positionnement) n'est nécessaire pour entrer en formation CFID 2. Le premier positionnement passé et validé lors du CFID 1 vaut pour ce niveau de certification.

ignes dans le corps du texte

RECAP CONDITIONS D'ADMISSION

- Être licencié à la FFDanse
- Être majeur
- Être titulaire du CFID 1
- Fournir un justificatif prouvant un an de pratique d'enseignement
- Être titulaire du PSC1 à jour
- Posséder un niveau technique avancé dans sa discipline

TARIFS

- Formation CFID 2 "Package complet" : 8 modules + frais d'inscription + certification : 1600€
- Formation CFID 2 "à la carte" : modules au choix + frais d'inscription + certification : 1810€

RECONNAISSANCE D'ACQUIS D'EXPÉRIENCE

L'obtention de ce diplôme est également accessible via une demande de Reconnaissance d'Acquis d'Expérience (RAE).

Pour la Reconnaissance des Acquis d'Expérience, vous devez donc :

- justifier de deux ans d'enseignement depuis l'obtention du CFID 1
- justifier du niveau technique demandé dans les prérequis.
- fournir un dossier pédagogique reprenant les critères exigés dans le Référentiel de Certification.

Le dossier de RAE est disponible en téléchargement sur l'Extranet fédéral, rubrique "Boîte à outils", puis "Formation".

ACCESSIBILITÉ CANDIDATS EN SITUATION DE HANDICAP

Pour tout renseignement concernant l'accessibilité des sessions de formation aux personnes en situation de handicap, veuillez vous rapprocher de notre référente handicap.